

Chômage : une baisse matinée de mesures administratives

Les indicateurs de demande d'emploi ont été très favorables pour l'Alsace en 2006. Au-delà d'une amélioration du marché du travail, leur évolution a aussi très certainement tenu à une gestion plus réactive des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. L'ampleur de la baisse du chômage en 2006, moindre que ne l'indiquent les indicateurs disponibles, reste donc à ce jour difficile à cerner.

Pour l'Alsace en 2006, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois a baissé de 8,6 %, toutes catégories confondues. Le nombre de chômeurs dits de "catégorie 1", à la recherche d'un emploi à temps complet et à durée indéterminée, a lui baissé de 10,4 %, soit presque 7 000 personnes. Même si l'emploi total, salarié et non salarié, public et privé, apparaît s'être raffermi, cette baisse conséquente de la catégorie qui fait référence ne peut totalement s'expliquer par le fonctionnement du marché du travail : elle apparaît en partie imputable à une évolution des modes de gestion au sein de l'ANPE. Dans ce contexte,

la baisse du taux de chômage au sens du B.I.T, qui est actualisé par les séries des demandeurs d'emploi en fin de mois, est à considérer avec précaution, du moins quant à son ampleur, et est de fait provisoire, dans l'attente d'un recalage national, effectué sur l'enquête emploi.

Des entrées en diminution

Dans un contexte de reprise de l'emploi total, le nombre de nouvelles inscriptions à l'ANPE au cours de l'année 2006 a légèrement baissé (-1,5 %). Cela correspond à 2 000 entrées en moins de personnes recherchant un emploi.

En particulier, les entrées après un licenciement économique ont connu une forte baisse dans la région (repli de 8,7 %). Cependant, ce motif d'inscription reste préoccupant dans le Haut-Rhin dont l'in-

dustrie concentre encore de nombreuses difficultés.

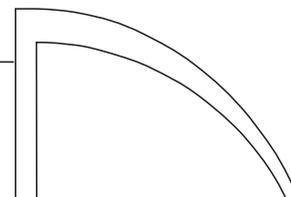
Hausse des sorties : pas seulement des reprises d'emploi

Sur l'ensemble de l'année 2006, le nombre de sorties a augmenté de plus de 6,1 % par rapport à 2005. Cette forte hausse ne s'ensuit pas nécessairement d'une reprise d'emploi puisque les sorties pour ce motif sont en hausse de 1 800 personnes, leur part restant stable entre 2005 et 2006 à 27,5 %. Elle s'explique aussi par la hausse des absences au contrôle et celle des radiations pour non-réponse à une convocation : notamment cette dernière catégorie augmente fortement, et concerne près de 2 600 personnes supplémentaires. L'augmentation de ces deux causes de sortie peut être reliée à une gestion plus réactive des demandeurs d'emploi.

Les principales catégories de demandeurs d'emploi en baissent

Catégorie	Demandeurs d'emploi au 31 décembre en Alsace		Évolution 2006/2005 (en %)
	2005	2006	
Personne sans emploi cherchant un emploi à temps plein	66 534	59 647	-10,4
Personne sans emploi cherchant un emploi à temps partiel	12 462	11 177	-10,3
Personne sans emploi cherchant un emploi temporaire	6 682	5 287	-20,9
Personne sans emploi non disponible immédiatement	5 270	5 602	6,3
Personne avec emploi cherchant un autre emploi à temps plein	2 446	3 459	41,4
Personne en activité réduite cherchant un emploi à temps plein	11 924	11 443	-4,0
Personne en activité réduite cherchant un emploi à temps partiel	1 531	1 528	-0,2
Personne en activité réduite cherchant un emploi temporaire	2 158	1 446	-33,0
Ensemble des catégories	109 007	99 589	-8,6

Source : Insee, ANPE-Dares



Taux de chômage en Alsace au sens du BIT.

Le taux de chômage en Alsace au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 7,7 % de la population active alsacienne, population de 15 ans ou plus, ayant un emploi ou en recherchant un.

Compte tenu des remarques, reprises dans l'article, sur les statistiques administratives de demandeurs d'emplois ainsi que des difficultés à réconcilier évolutions de population active, d'emploi et de chômage, ce taux est provisoire et sera révisé à l'automne 2007.

En tout état de cause, la diminution, constatée depuis la mi-2005, du taux de chômage en Alsace apparaît acquise, mais son accélération sur l'année 2006 est sujette à caution. La situation du chômage apparaît évoluer favorablement dans le Bas-Rhin, alors que dans le Haut-Rhin, hormis pour la zone de Colmar, la résorption du chômage est plus problématique.

Elle s'explique notamment par l'amenuisement de la durée accordée pour remplir la déclaration mensuelle et par la mise en place des entretiens mensuels début 2006. De nombreux demandeurs ont ainsi négligé de renseigner leur situation et se sont donc retrouvés dans les listes des sorties. Ils peuvent réintégrer l'agence s'ils le désirent, et s'ils ont intérêt à le faire. Cependant, pour certaines personnes, jeunes majoritairement, l'inscription à l'ANPE ne paraît pas essentielle par rapport à d'autres demandeurs d'emploi : ils n'ont souvent pas cotisé pour percevoir l'assurance chômage.

Les moins qualifiés s'éloignent de l'ANPE

On retrouve aussi, dans une moindre mesure et pour une autre raison, un certain désintérêt à se réinscrire à l'ANPE chez les employés non qualifiés ou les ouvriers non qualifiés, lesquels ont de moins en moins accès à l'indemnité chômage depuis la réforme de celle-ci en 2003. Ainsi, de nombreux chômeurs qui ont perdu leurs indemnités et dont l'employabilité est plus faible que d'autres peuvent se sentir "découragés" et couper contact avec l'ANPE dans un contexte de tension sur le marché du travail. Le

chômage de ces catégories transparaît aussi au travers des effectifs des bénéficiaires d'aides sociales, dont l'augmentation est restée sensible pour l'Alsace en 2006.

La baisse forte de la catégorie 1 peut aussi s'expliquer par des changements dans le classement des chômeurs. En particulier, en 2006, les demandeurs d'emploi de catégorie 5 ont très fortement augmenté, de 1 000 personnes. Cet accroissement tient au classement en son sein de cas qui auraient été auparavant mis dans d'autres catégories : par exemple des personnes bénéficiant d'un emploi aidé, type CIE ou CAE. Peut-être à tort d'ailleurs, car il

s'agit de demandeurs ayant déjà un emploi et en recherchant un autre à temps plein.

Au total, la très forte baisse des demandeurs d'emploi, et notamment de la catégorie 1, apparaît bien ne pas seulement provenir d'une amélioration du marché du travail. Cette statistique "administrative" a reflété aussi, et de façon certainement importante, des évolutions de modes de gestion voire aussi de comportements des chômeurs.

Laurent MONNIN
Serge AUVRAY

Des flux conséquents d'entrée et de sorties de demandeurs d'emploi

	2005	2006	Variation
Licenciements	23 136	23 016	-120
Démission	5 296	4 953	-343
Fin de contrat, de mission d'intérim.	45 097	43 698	-1 399
1 ^{ère} ent., reprise activité, fin conversion	15 567	16 040	473
Autres cas.	40 254	39 670	-584
Ensemble flux entrées	129 350	127 377	-1 973
Reprise emploi	31 598	32 781	1 183
Reprise emploi en contrat aidé	1 958	2 534	576
Non réponse a convocation	9 377	11 945	2 568
Absence au contrôle	45 016	47 331	2 315
Retraite, dispense, décès	4 409	5 284	875
Autre cas	28 519	28 301	-218
Ensemble flux sorties	120 877	128 176	7 299

Source: ANPE

Définition

Un chômeur au sens du BIT, selon la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail, est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le niveau national du chômage est mesuré par l'enquête emploi de l'Insee, qui traditionnellement permet la correction des statistiques administratives de demandeurs d'emploi issues de l'ANPE. C'est cette correction sur 2006 qui pose problème, et a impliqué des mesures d'investigation pour mieux assurer les résultats de l'enquête.

Les demandeurs d'emploi résident dans les agglomérations

